

Aquaculture durable : Pourquoi et comment ? – Expérience du Royaume du Maroc

Amine Mansouri

Note vision de l'aquaculture

ANDA
الوكالة الوطنية لتنمية تربية الأحياء المائية البحرية
ⵜⴰⵡⴽⴰⵍⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵅⵚⵚⴰ ⵏ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⵎⴰⵔⵉⵏⵉⵜ
Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture

Global

Contribuer aux Objectifs de Développement Durable

- Faire de l'aquaculture un moteur de développement économique & social
- Créer une offre aquacole compétitive & Contribuer à la sécurité alimentaire.
- Promouvoir des filières avec un impact positif sur l'environnement.

Economique

Soutenir l'investissement dans de nouvelles filières.

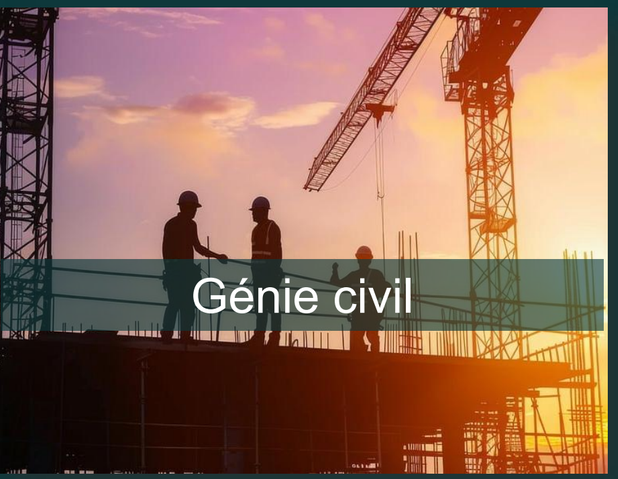
- Drainer les investissements dans le secteur aquacole et les secteurs connexes
- Contribuer à la création de l'emploi et à la richesse locale
- Amorcer des pôles aquacoles régionaux.

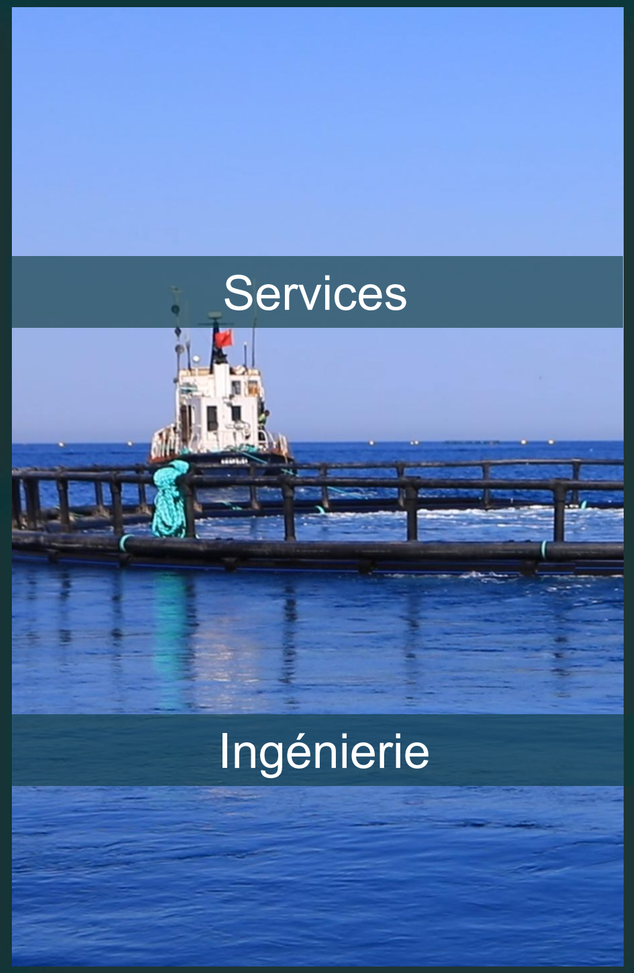
Social

Promouvoir l'auto-emploi des jeunes et la diversification des revenus des pêcheurs

- Former les jeunes à l'acquisition de nouvelles compétences
- Contribuer à l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi et promouvoir l'entrepreneuriat
- Soutenir les populations des marins pêcheurs à diversifier leurs revenus et réduire la pression sur les ressources halieutiques

1 emploi crée 3 à 4 emplois dans la chaîne de valeur











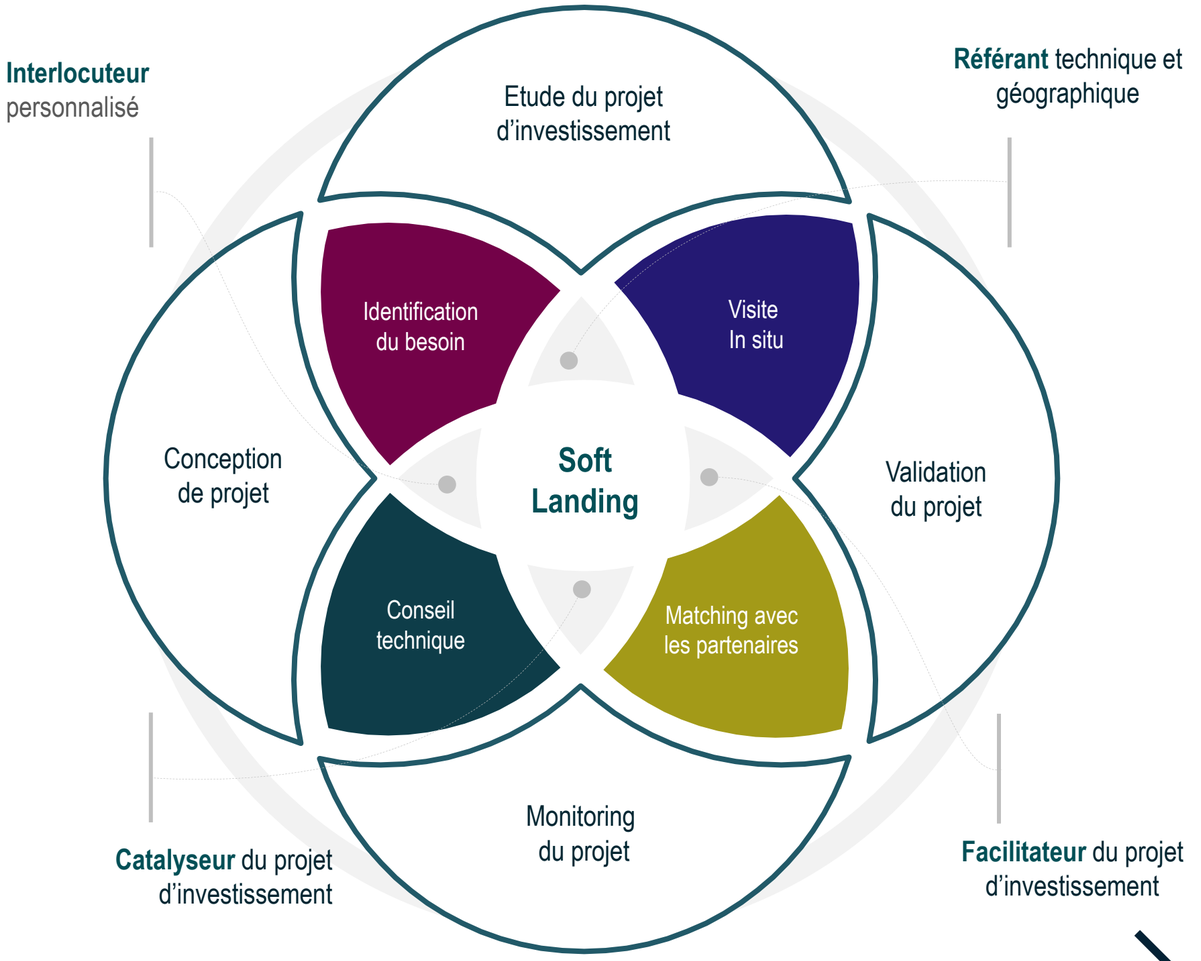


L'INTERLOCUTEUR DE L'AQUACULTURE MARINE AU MAROC

L'ANDA assure une assistance technique aux projets Aquacoles à travers l'appui au design du projet aquacole, le conseil dans la gestion des fermes aquacoles et le renforcement des capacités

- ✓ Orientation technique & conseils des investisseurs
- ✓ Expertise des sites avec les investisseurs
- ✓ Assistance & transfert de savoir faire pour une appropriation technique durant les premiers cycles d'exploitation (Mobilisation d'expertise externe)

Assistance technique aux projets Aquacoles



FEUILLE DE ROUTE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE 2025 -2027

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

STRATEGIE HALIEUTIS

1 Développement des capacités des acteurs pour réussir le développement du secteur

1.1 Amélioration des conditions de travail et promotion socio-économique des gens de mer

1.2 **Appui aux coopératives de pêche et d'aquaculture et aux activités génératrices de revenus**

1.3 Amélioration de l'offre de formation

1.4 Renforcement de la gouvernance du secteur

1.5 Elaboration et déploiement de la stratégie digitale de l'administration

1.6 Révision de la fiscalité du secteur et de la diversification des sources de financement

1.7 Refonte de l'organisation de l'Administration de la pêche maritime et renforcement de la gestion RH

2 Renforcement du positionnement du Maroc sur le marché international, en préservant le patrimoine halieutique des générations futures

2.1 Renforcement de la compétitivité et l'innovation des industries de transformation

2.2 Renforcement de l'écosystème de R&D et d'innovation halieutique et aquacole

2.3 Gestion responsable des écosystèmes marins dans le cadre de l'Economie bleue

2.4 Consolidation de l'aménagement des pêcheries

2.5 Renforcement du contrôle des activités de la pêche

2.6 Erriger les VDP/PDA en micro-pôles économiques inclusifs

3 Concrétisation de notre plein potentiel aquacole, gisement de croissance du secteur

3.1 Appui au développement de la production aquacole

3.2 Appui à l'intégration des filières et à l'innovation aquacole

4 Dynamisation du marché local et promotion de la consommation des produits de la mer (PDM)

4.1 Suivi et stimulation de la consommation nationale des PDM

4.2 Renforcement et modernisation du réseau de commercialisation des PDM et des activités sous-jacentes

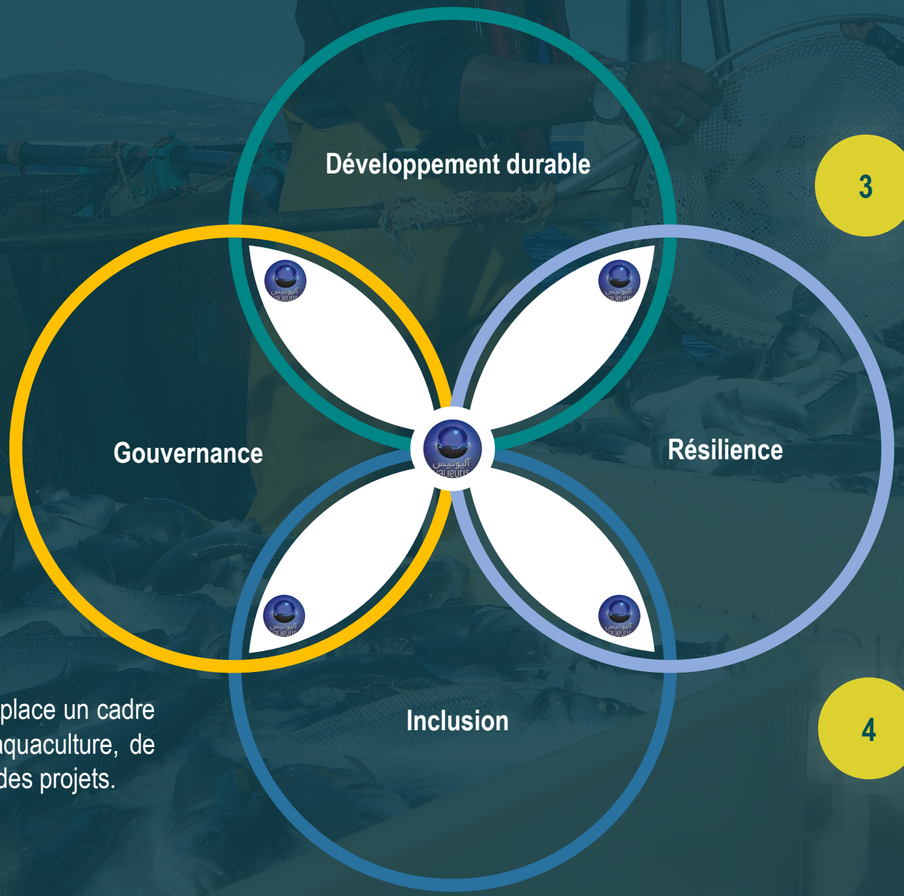
4 PILIERS STRATÉGIQUES

1 Planification spatiale de l'aquaculture

Identifier les zones propices à l'aquaculture en tenant compte de critères scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux afin de garantir une utilisation optimale et durable des ressources.

2 Cadre juridique

Garantir une gouvernance solide en mettant en place un cadre réglementaire propice au développement de l'aquaculture, de l'aménagement du territoire à la mise en œuvre des projets.



3 Investissements et mesures incitatives

Encourager les investissements dans l'aquaculture en proposant diverses mesures d'incitation et d'accompagnement financières, afin de favoriser l'innovation et le développement dans ce secteur.

4 Projets sociaux et nouvelles compétences

Mettre en place des initiatives sociales comprenant des programmes de développement des compétences afin de mobiliser les communautés et de renforcer les effectifs du secteur.

PLAN D'AMENAGEMENT AQUACOLE

SÉLECTION DES ZONES ATTRIBUÉES À L'AQUACULTURE

➢ **Une approche scientifique, environnementale, économique et sociale**

- Réglementations nationales et internationales
- Infrastructures portuaires
- Zones militaires
- Habitats marines protégés
- Sports nautiques
- Lieux d'intérêt touristique
- Zones de pêche

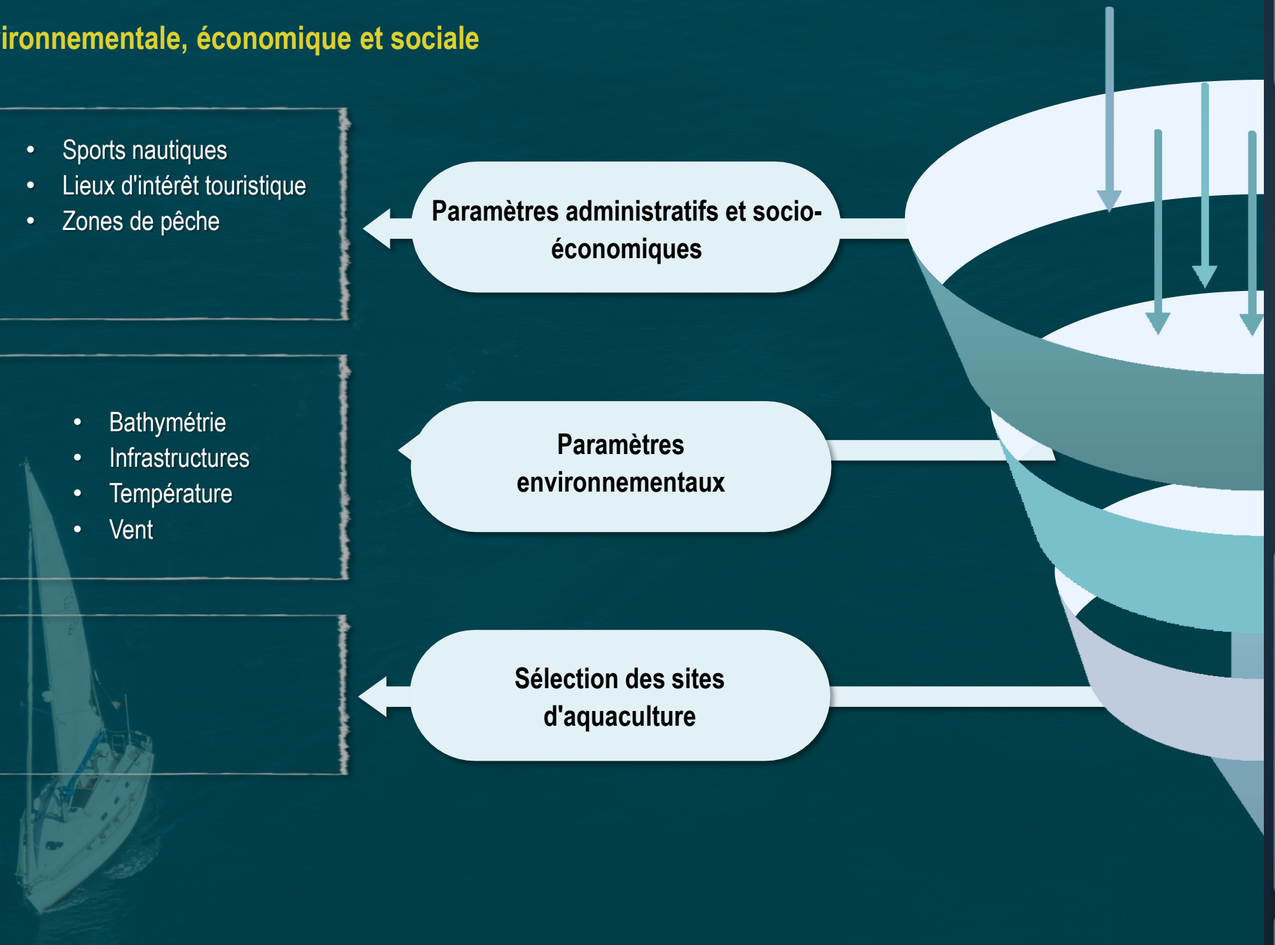
Paramètres administratifs et socio-économiques

- Courants : vitesse, direction
- Modélisation hydrodynamique
- Évaporation
- Précipitations
- Matières en suspension
- Bathymétrie
- Infrastructures
- Température
- Vent

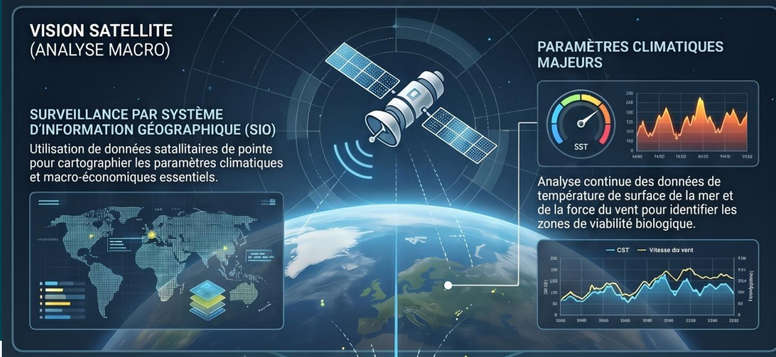
Paramètres environnementaux

- Évaluation technico-économique
- Capacité de charge
- Étude d'impact environnemental

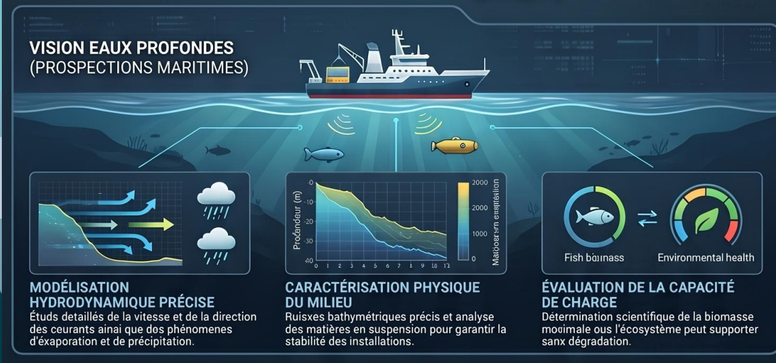
Sélection des sites d'aquaculture



La Science au Service de l'Aquaculture : Le Processus de Planification au Maroc





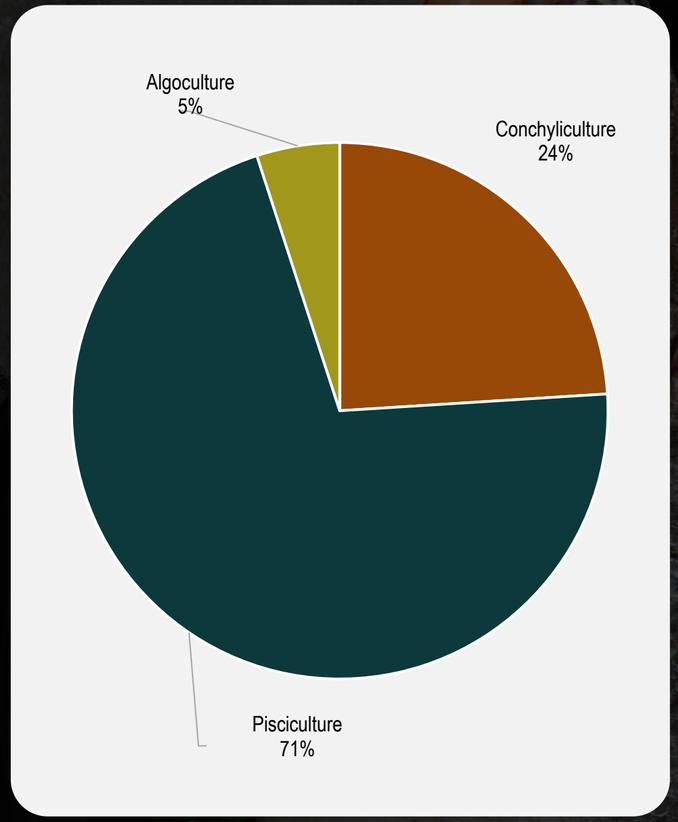




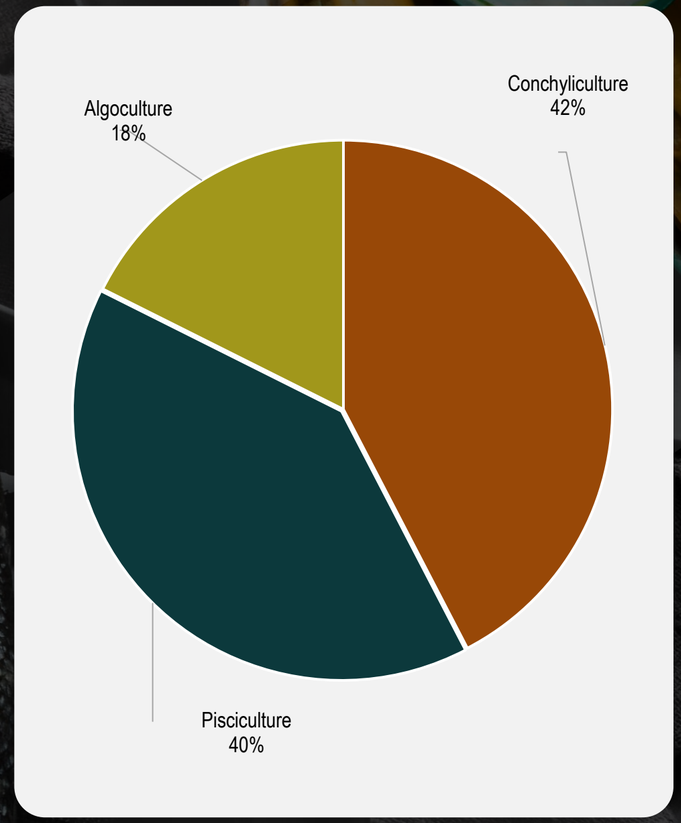
ZONE ALLOUÉE À L'AQUACULTURE

24 000 Ha

Potentiel de Production



Potentiel Aquacole



GEOPORTAIL AQUACOLE

Découvrez le potentiel de l'aquaculture marocaine sur notre géoportail dédié

Un **géoportail** dédié à l'aquaculture, mis en place pour faciliter la **gestion** des activités et permettre aux investisseurs d'accéder facilement au **suivi des projets**, **aux opportunités d'investissement** et aux **informations techniques**.



geoportail.anda.gov.ma

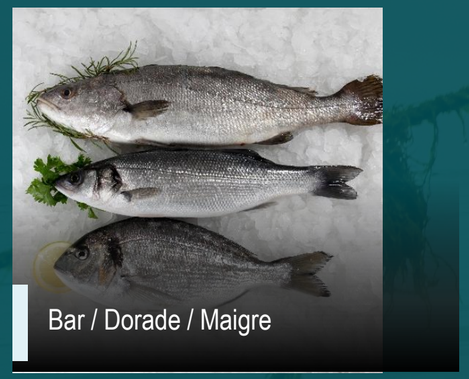
1- Planification spatiale de l'aquaculture

2 - Cadre juridique

3 - Investissements et mesures incitatives

4 - Projets sociaux et nouvelles compétences

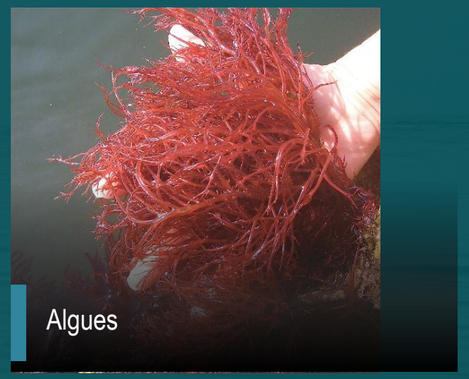
OPPORTUNITÉS DE L'AQUACULTURE MAROCAINE
UNE LARGE GAMME D'ESPÈCES CLASSIQUES ET ÉMERGENTES

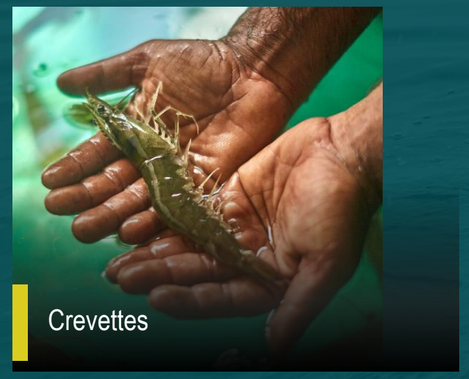

Bar / Dorade / Maigre

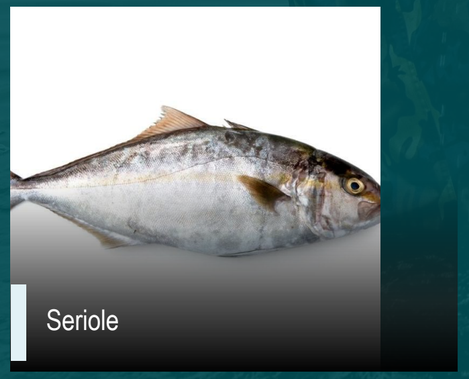

Huitres


Moules


Palourde


Algues


Crevettes


Seriole


Concombre de mer


Coquille Saint jacques


Micro-Algues

CADRE JURIDIQUE

LA NOUVELLE LOI N° 84.21 RELATIVE À L'AQUACULTURE (2023)

AZA

La loi instaure les Plans d'Aménagement Aquacole (PAA) comme outil de zoning et de sélection de sites, couvrant l'ensemble des façades maritimes

Approche écosystémique

La loi soumet chaque PAA à une évaluation stratégique environnementale et impose la prise en compte des capacités de charge des écosystèmes

Approche participative

La loi confie l'élaboration des PAA à l'ANDA en concertation avec l'ensemble des parties prenantes et les acteurs territoriaux,

Gouvernance institutionnalisée

La loi crée le Conseil National de l'Aquaculture Marine (CNAM), organe permanent consulté obligatoirement sur les projets de plans aquacoles et les textes réglementaires

Accès transparent à l'espace

La loi encadre l'accès aux zones aquacoles par appel à manifestation d'intérêt (AMI), avec des autorisations sécurisées pouvant aller jusqu'à vingt ans, renouvelables.

Redéfinition de l'aquaculture

Redéfinir l'aquaculture pour un avenir durable. **L'aquaculture ne se limite pas à la production alimentaire -** elle ouvre également la voie à la production d'énergie, à la fabrication de cosmétiques, de produits pharmaceutiques, de biomatériaux et à d'autres applications innovantes à même de favoriser **l'économie circulaire et les nouvelles opportunités**

Un cadre juridique, catalyseur de l'employabilité

Crée des opportunités pour le personnel navigant

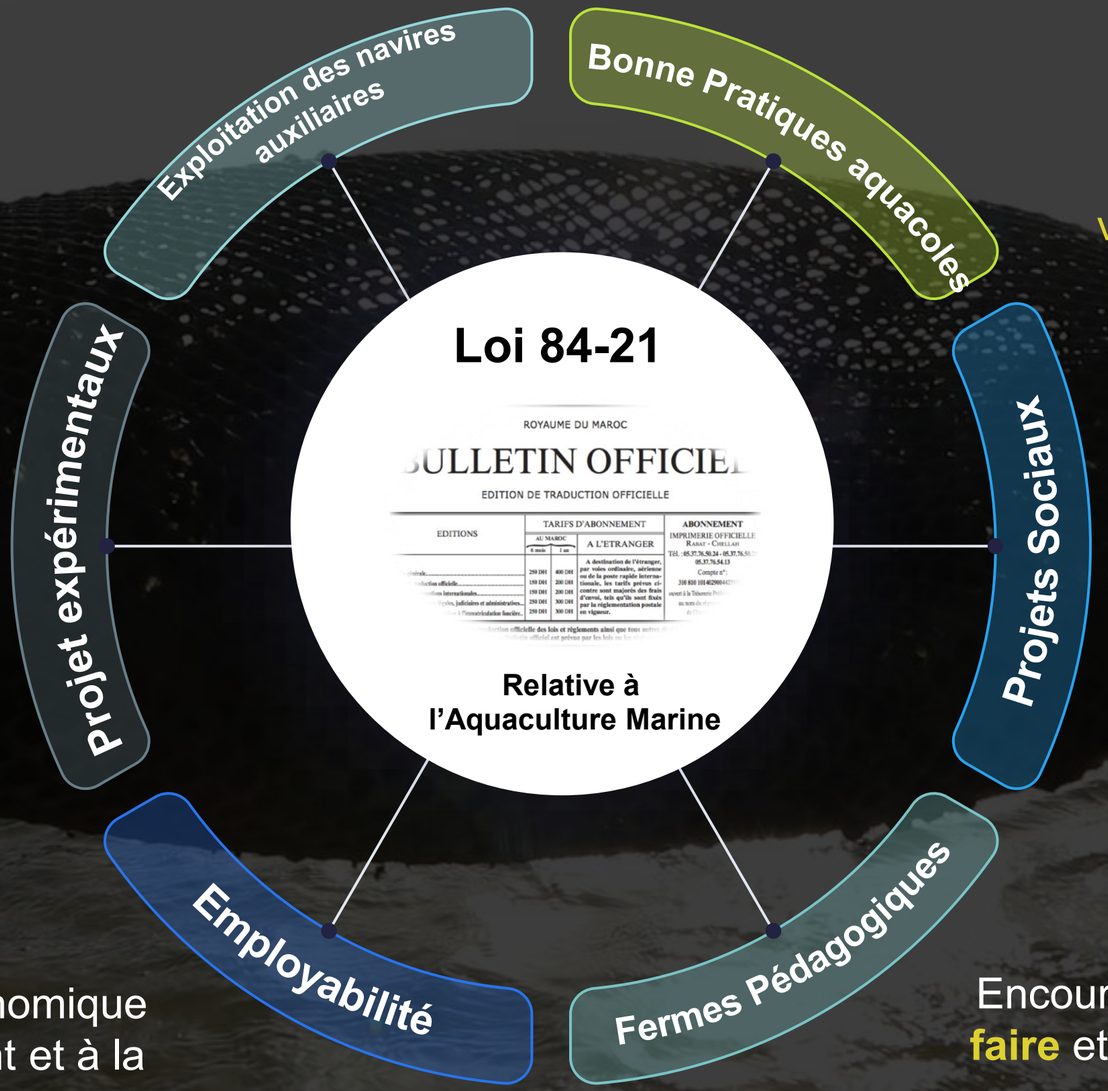
Favorise l'insertion des **chercheurs** universitaire et scientifiques

Crée un écosystème économique propice au développement et à la **promotion de l'Investissement**

Crée des opportunités pour des nouveaux profils émergents: vétérinaires, qualiticiens, services digitaux

Renforce l'insertion et la reconversion professionnelle

Encourage le **transfert du savoir faire** et l'excellence dans le métier de l'aquaculture,…



NOUVELLE CHARTE D'INVESTISSEMENT

30% *Bonus d'investissement*

Target
New project

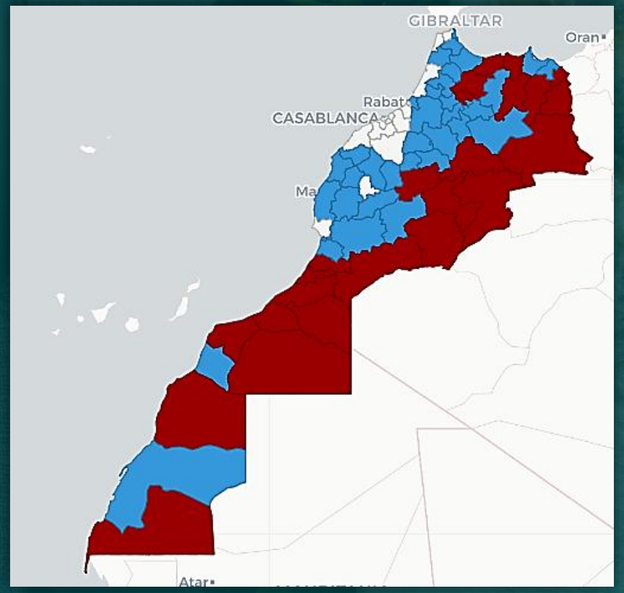
- *Création de plus de 150 emplois*
- *Investissement pouvant atteindre 5 millions de dollars et création d'au moins 50 emplois*

Bonus d'investissement courant

	Bonus
Création d'emplois stables	5 – 10 %
Genre ratio ≥ 30 %	3 %
Les secteurs d'avenir	3 %
Projet d'investissement durable	3 %
Projets d'intégration locale	3 %
Total	

Afin d'encourager les investissements dans les différentes régions du Maroc, une prime territoriale comprise entre 10 % et 15 % est accordée

Catégorie A **10%** — **60 Provinces** bénéficier d'un bonus territorial — **15%** Catégorie B



Bonus sectoriel

Facteurs	Bonus
Industrie, Énergies renouvelables	5 %
Aquaculture	5 %
Externalisation	5 %
Tourisme et loisirs	5 %
Transformation et valorisation des déchets	5 %
Logistique et transports, Numérique	5 %
Total	**5%**

1- Planification spatiale de l'aquaculture

2 - Cadre juridique

3 - Investissements et mesures incitatives

4 - Projets sociaux et nouvelles compétences

NOUVELLE CHARTE D'INVESTISSEMENT

Pour TPMEs **30%** *Bonus d'investissement*

Conditions d'éligibilité des projets

- *Investissement total compris entre 1 et 50 millions de dirhams.*
- *Autofinancement à hauteur de 10 % de l'investissement total*
- *Taux d'emplois permanents ≥ 1,5*

Prime à la création d'emplois

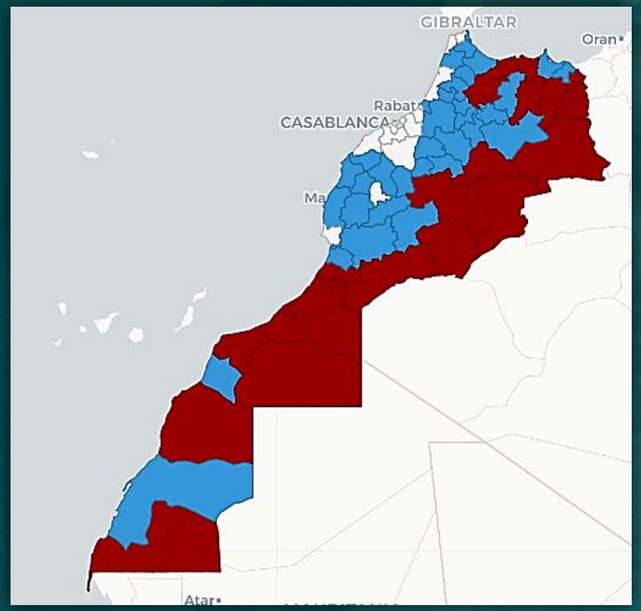
Taux d'emploi en CDI	Bonus
2 ≤ Ratio ≤ 5	5 %
5 < Ratio ≤ 10	7 %
Ratio > 10	10 %
Total	

Afin d'encourager les investissements dans les différentes régions du Maroc, une prime territoriale comprise entre 10 % et 15 % est accordée

Catégorie A 10%

60 Provinces bénéficient d'une prime territoriale

15% Catégorie B



Bonus sectoriel

Secteur	Bonus
L'aquaculture en eaux marines et dans les zones côtières	10 %
Transformation, traitement et valorisation des produits issus de l'aquaculture	10 %
Production de sous-produits issus de produits marins et aquacoles (alginate, oméga, spiruline, collagène)	10 %
Total	**10%**

Incitation fiscal à l'investissement

Loi de finances 2018 & 2024

Exonération de la TVA

Droit de douanes 0% - 2,5%



Aliment



Naissains



Alevins

UNE APPROCHE INCLUSIVE AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE



Blue Talent

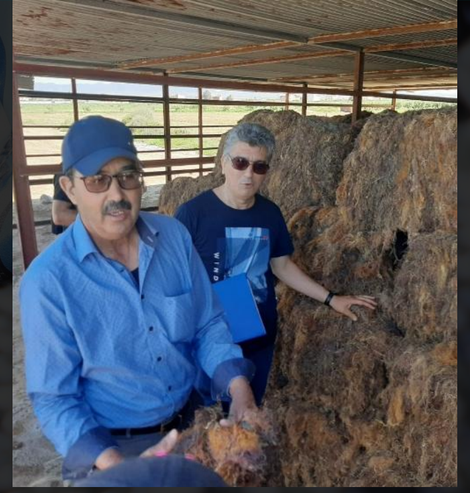


Apprendre par l'expérience















Blue Skills

1- Planification spatiale de l'aquaculture

2 - Cadre juridique

3 - Investissements et mesures incitatives

4 - Projets sociaux et nouvelles compétences



Nous apportons une assistance technique, des formations et un soutien financier à des projets sociaux

Une approche inclusive au service de la résilience



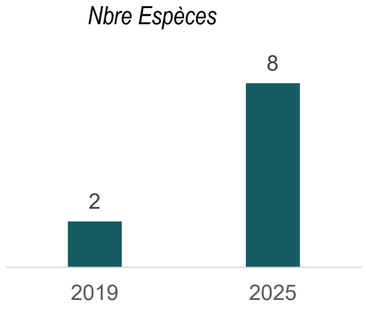
1- Planification spatiale de l'aquaculture | 2 - Cadre juridique | 3 - Investissements et mesures incitatives | 4 - Projets sociaux et nouvelles compétences

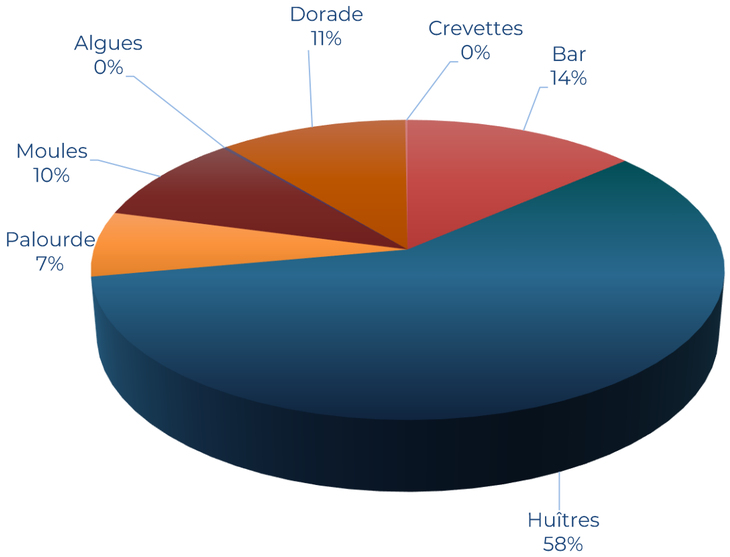
L'AQUACULTURE EN CHIFFRES



+ 5 000 T
2025

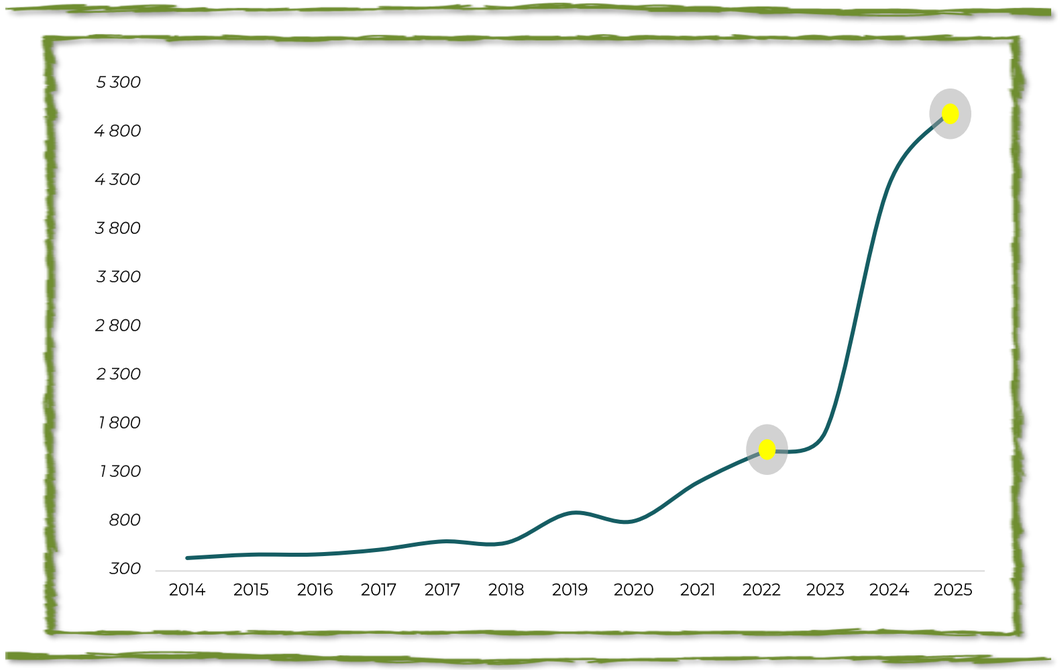
△ **18%**
(par rapport à 2024)





Diversification des espèces aquacoles

Evolution et répartition de la production aquacolel



COMHAFAT
ATLAFCO

RAFAQUA

ANDA
الوكالة الوطنية لتنمية تربية الأحياء المائية البحرية
Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture

MERCI